



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 mai 2017  
Français  
Original : anglais

Soixante-douzième session

## Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

### Titre VI Droits de l'homme et affaires humanitaires

### Chapitre 26 Réfugiés de Palestine

(Programme 22 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019)

#### Rectificatif

1. Le titre du programme 22 doit se lire comme indiqué ci-dessus.
2. Tableau 26.7  
Remplacer le tableau 26.7 par le tableau ci-après.

Tableau 26.7 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Protéger la santé des réfugiés de Palestine et réduire le fardeau de morbidité

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Mettre en place des systèmes de soins de santé primaires axés sur l'être humain et reposant sur une démarche fondée sur des équipes de santé familiale	i) Nombre moyen de consultations médicales quotidiennes par médecin	Objectif	83		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Pourcentage de femmes ayant bénéficié des quatre visites prénatales recommandées	Objectif	91		
		Estimation			
		Résultats effectifs			



		<i>Mesure des résultats</i>				
<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Pourcentage de patients atteints de maladie non transmissible se rendant régulièrement dans des centres de santé	Objectif Estimation Résultats effectifs	88			
	iv) Nombre d'épidémies de maladies à prévention vaccinale ayant fait l'objet d'un programme élargi de vaccination qui se sont déclarées	Objectif Estimation Résultats effectifs	0			
b) Fournir des services de soutien hospitalier efficaces	Nombre de patients vulnérables admis dans les hôpitaux de l'Office ayant accès à des soins de santé secondaires et tertiaires	Objectif Estimation Résultats effectifs	15			

### 3. Tableau 26.9

Remplacer le tableau 26.9 par le tableau ci-après.

**Tableau 26.9 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Veiller à ce que les enfants d'âge scolaire bénéficient d'un enseignement de base de qualité, équitable et sans exclusive et aillent jusqu'au bout du cycle d'enseignement

		<i>Mesure des résultats</i>				
<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Favoriser un milieu propice à un enseignement de qualité pour tous les élèves	i) Moyennes obtenues par les élèves dans le cadre du projet relatif au suivi des acquis scolaires, en ce qui concerne le développement des capacités de raisonnement	Objectif Estimation Résultats effectifs	29,7 <sup>a</sup>			
	ii) Méthodes d'enseignement et d'apprentissage conformes aux critères retenus dans le cadre de la réforme (pourcentage)	Objectif Estimation Résultats effectifs	12,21			
b) Offrir un accès sans exclusive à un enseignement de base	i) Pourcentage d'élèves	Objectif Estimation Résultats effectifs	42			
	ii) Taux de redoublement dans le cycle d'enseignement primaire (éducation de base)	Objectif Estimation Résultats effectifs	2,59			

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Taux de redoublement dans le cycle d'enseignement secondaire (éducation de base)	Objectif Estimation Résultats effectifs	2,73		
c) Garantir un enseignement de base équitable	Écarts entre les moyennes obtenues par les élèves lors des examens organisés dans le cadre du projet relatif au suivi des acquis scolaires (pourcentage)	Objectif Estimation Résultats effectifs	5,6 <sup>b</sup>		

<sup>a</sup> Cet objectif pour 2019 correspond à l'indicateur « Moyenne obtenue par les élèves dans le cadre du projet relatif au suivi des acquis scolaires, en ce qui concerne le développement des capacités de raisonnement – Arabe niveau 4 – garçons ». Les résultats étant enregistrés tous les trois ans, cet objectif s'applique à la période 2016-2019.

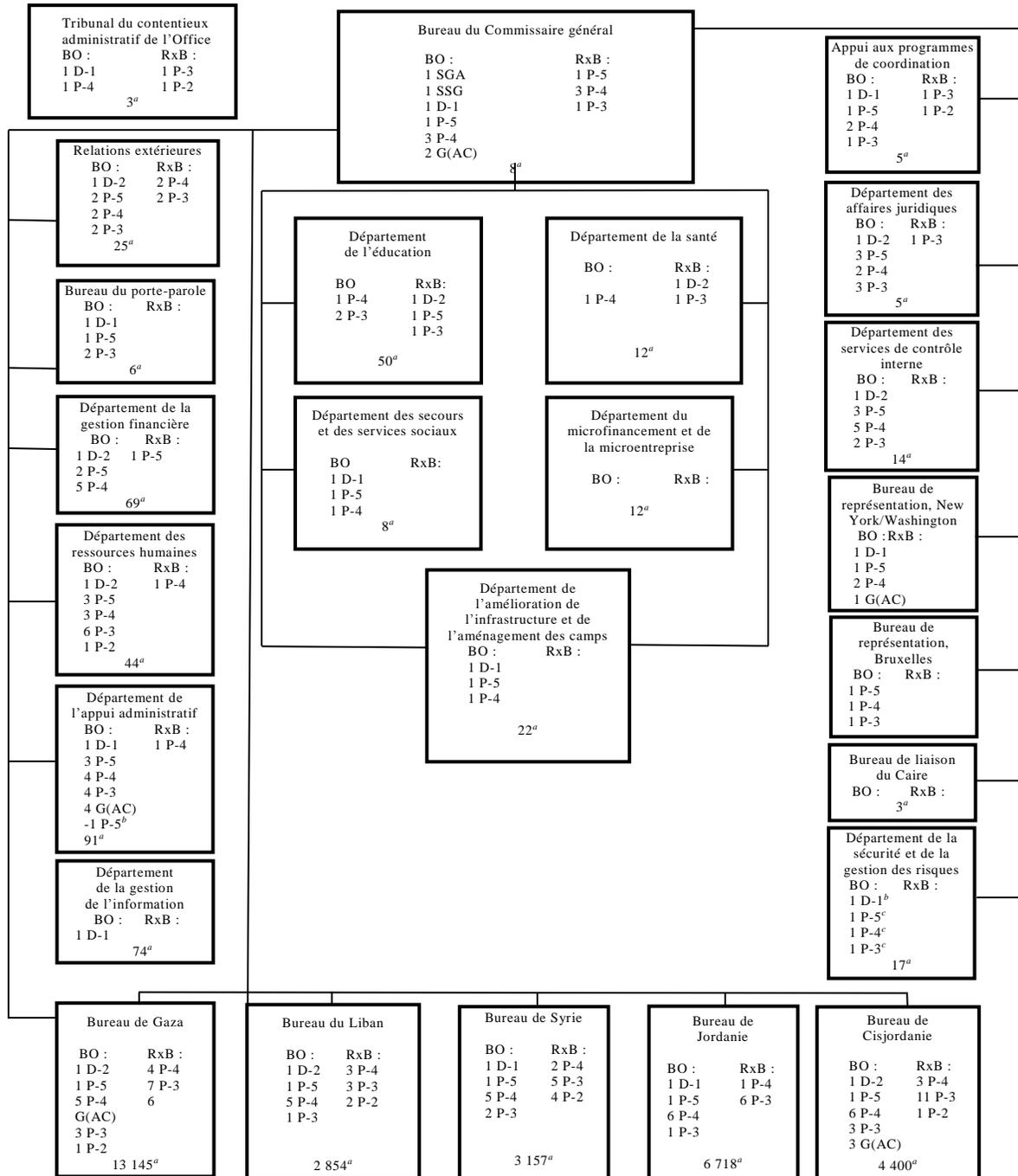
<sup>b</sup> Cet objectif pour 2019 correspond à l'indicateur « Écarts entre les moyennes obtenues par les élèves lors des examens organisés dans le cadre du projet relatif au suivi des acquis scolaires – Mathématiques niveau 8 – filles ». Les résultats étant enregistrés tous les trois ans, cet objectif s'applique à la période 2016-2019.

#### 4. Annexe I

Remplacer l'annexe I par l'annexe ci-après.

## Annexe I

## Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



Notes : 80 postes faisant l'objet d'un recrutement international sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Postes de fonctionnaire recruté sur le plan national.

<sup>b</sup> Reclassement de poste.

<sup>c</sup> Nouveaux postes.